

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Lone Star Fund XIII, L.P. » du contrôle exclusif de la société « ContiTech Deutschland GmbH

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la société « Lone Star Fund XIII, L.P. » ;
- **La cible** : la société « ContiTech Deutschland GmbH ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Solutions technologiques critiques à base de caoutchouc, de thermoplastique et de tissu pour différents secteurs industriels.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « ContiTech Deutschland GmbH », , par la société « Lone Star Fund XIII, L.P. » par l'intermédiaire d'une entité ad hoc et filiale indirecte, « SCUR-Alpha 2068 GmbH ..

« **Lone Star Fund XIII, L.P** » est l'un des fonds de capital-investissement (les **Fonds Lone Star**) organisés et conseillés par Lone Star Global Acquisitions, Ltd. (**Lone Star**). À l'instar de certains autres Fonds Lone Star, Lone Star Fund XIII devrait investir, entre autres, dans des biens d'équipement industriels, financiers et autres, ainsi que dans des sociétés à vocation financière et autres sociétés opérationnelles dans divers secteurs économiques. Lone Star est une société de capital-investissement disposant de bureaux en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique, conseillant des fonds qui investissent à l'échelle mondiale dans le capital-investissement, le crédit et l'immobilier.

« **SCUR-Alpha 2068 GmbH** » est une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement selon les lois de la République fédérale d'Allemagne, ayant son siège social au Niedenau 61-63, c/o Hudson Advisors Germany GmbH, 60325 Francfort-sur-le-Main, République fédérale d'Allemagne, immatriculée au registre du commerce (all. *Handelsregister*) du tribunal local (all. *Amtsgericht*) de Munich sous le numéro HRB 313295.

« ContiTech Deutschland GmbH » est directement détenue à 100% et contrôlée exclusivement par la société « ContiTech-Universe Verwaltungs-GmbH », une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement selon les lois de la République fédérale d'Allemagne, qui est elle-même une filiale indirectement détenue à 100% par Continental Aktiengesellschaft, une société par actions cotée à la Bourse de Francfort et dûment constituée et existant valablement selon les lois de la République fédérale d'Allemagne (ensemble le « **Vendeur** »).

« ContiTech Deutschland GmbH » est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions technologiques critiques à base de caoutchouc, de thermoplastique et de tissu à destination de clients opérant dans un large éventail de secteurs, notamment l'agriculture et l'agroalimentaire, la construction, l'énergie et l'exploitation minière, entre autres.

Fait à Rabat, le 28 août 2026.